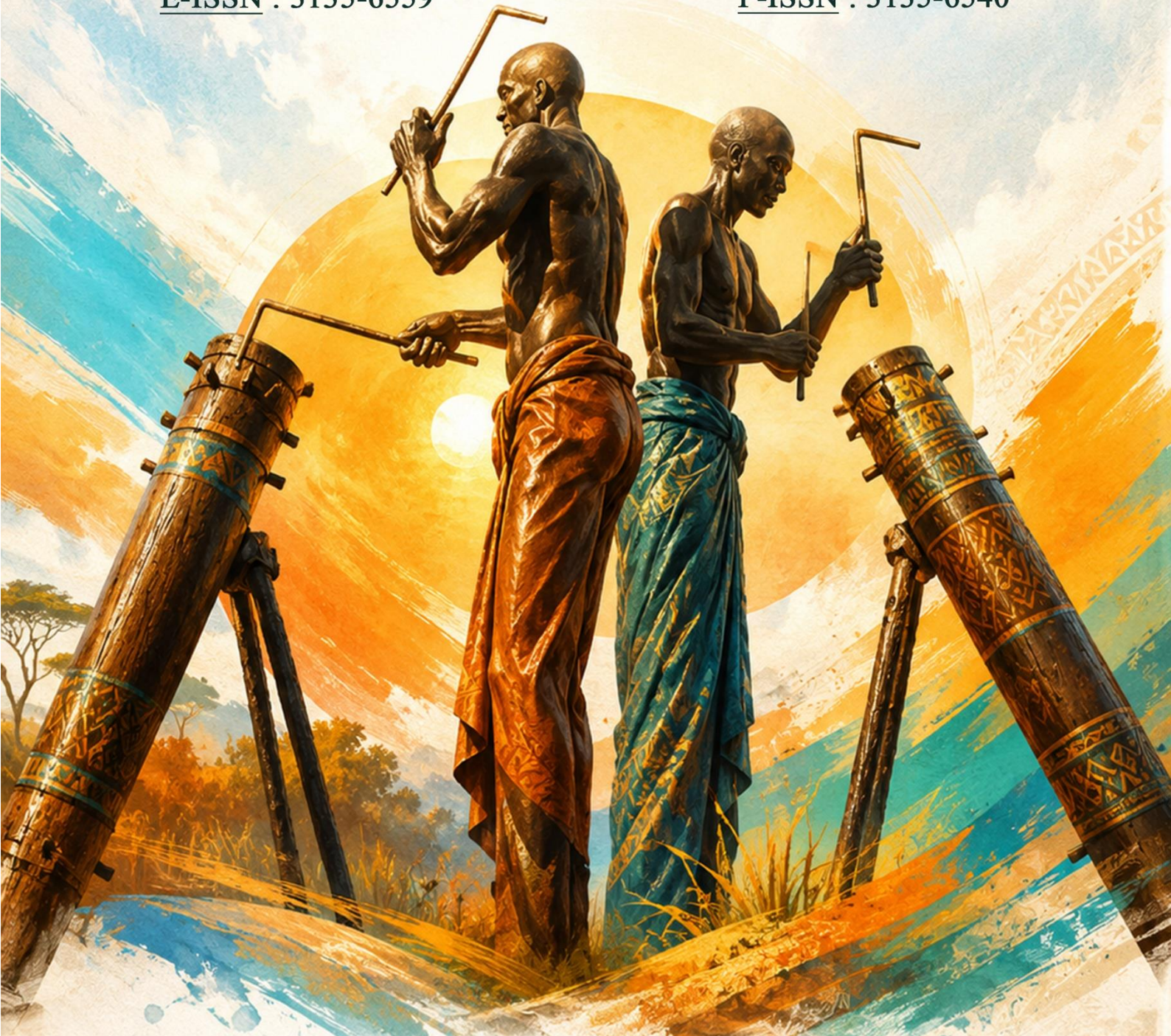


REVUE ATTOUNGBLAN

Lettres - Communication - Arts - Sciences humaines et sociales

E-ISSN : 3135-6559

P-ISSN : 3135-6540



Volume 1, Numéro 1, septembre 2026

www.revueattoungblan.net

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

KOUADIO Konan Hubert
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Secrétariat et rédaction

Dr KOUAMÉ Kouakou Daniel, Maître-Assistant, Germanistique, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Kouadio Sanguen, Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Professeur Ahouli Akila, Germanistique, Université de Lomé (Côte d'Ivoire)

Professeur FAYE Ousseynou, Histoire, Université Cheick Anta Diop (Dakar)

Professeur GNÉBA Kokora Michel, Germanistique, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Professeur Klaus VAN EICKELS, Histoire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)

Professeur KONÉ Vamara, Anglais, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Professeur KOUAMÉ Abo Justin, Germanistique, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Professeur TOH Zorobi Philippe, Anglais, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr KONAN Koffi Syntor (MC), Espagnol, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr YÉO Lacina (MC), Germanistique, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

Dr AGOSSAVI Simplicie (MC), Germanistique, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Dr ALLABA Djama Ignace (MC), Germanistique, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr BAH Jean-Joël (MC), Philosophie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr BALLY Claude Koré (MC), Sociologie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr DANHO Yayo Vincent (MC), Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr DIARASSOUBA Bazoumana (MC), Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr KPAO SARÉ Constant (MC), Germanistique, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Dr M'BRA Kouakou (MC), Anglais, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr NOGBOU M'Domou Éric (MC), Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr PALÉ Miré Germain (MC), Espagnol, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr YANGRA Aboua François (MC), Sciences du langage, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

ATTOUNGBLAN n'accepte que des articles inédits et originaux en français, anglais, allemand ou espagnol. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.

Texte numérique (Word)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Times New Roman de taille 12, interligne (1,15)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (" ") ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer après la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques, en pagination continue.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci, s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

– **Pour un ouvrage :**

PICLIN Michel, 2017, *La notion de transcendance : son sens, son évolution*, Paris, Armand Colin.

– **Pour un article de périodique :**

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

– **Pour un article dans un ouvrage :**

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », dans Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, p. x-y.

– **Pour une thèse :**

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– **Pour les sources écrites :**

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939.

– **Pour les sources orales :**

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *al.* : (K. Arnaud et *al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginales doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche (1 cm) et droite (1 cm) en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets, en français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne (1,5).

– **Les citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 2 cm à gauche et à droite et interligne simple (1), police -1.

– **Les Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

Remarque : La citation dans une langue autre que celle de l'article est accompagnée d'une traduction dans la langue de l'article. Cette traduction est mise en bas de page, suivie de la mention entre parenthèses : (Notre traduction).

NB: Les citations en anglais ne sont pas à traduire en bas de page, quelle que soit la langue de rédaction de la contribution.

Exemples de références de citation sont intégrées au texte :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères ». (S. Diakité, 1985 : 105).

7. Les documents non textuels

7. 1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration. La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux. Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Études germaniques

1. **KOUAME Kouakou Daniel, TRAORÉ Youssoufou** 9-28
Religion als Ressource kultureller Resilienz im Zeitalter der Globalisierung
2. **Tchima Rolland KONE, Tenin YEO** 29-43
Relevanz Der Kulturvermittlung Im Daf-Unterricht in der Côte d'Ivoire am Beispiel des Lehrwerks *ihr und wir Plus 3*
3. **Sibiri Micaël OUATTARA** 44-58
Beitrag des Staates zur Resozialisierung devianter Jugendlichen in der Côte d'Ivoire: Fall der Insassen des „Centre d'Observation des Mineurs“ in Bingerville

4. **Massimlawè HAKAKAWA** 59-77
Erzählen als Widerstand: Literarische Strategien des Erinnerns und Erzählens in Fred Wanders Roman *Der siebente Brunnen*

Anglais

5. **Marius Eder BROU, Konan Blaise KOUADIO** 78-93
Fictionalizing the Discursive Legitimation of Power in George Orwell's *Animal Farm*

Études hispaniques

6. **Bonzallé Hervé SAKOUM, Gore Patrice TIPENIN** 94-111
Saverio el Cruel de Roberto Arlt: una vanguardia del existencialismo y de lo absurdo latinoamericano

Lettres Modernes

7. **Kouakou Gildas KONAN, Nouho KONATÉ** 112-128
Les isotopies sémantiques du mensonge politique dans le jeu démocratique : cas de *L'Enfant qui disparaît est une lettre d'alphabet* de Josué Guébo et *Pages en feu* d'Emmanuel Toh Bi

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

8. **Francis Pacôme KOUAKOU, Anado Jean Michel AHIZI** 129-144
Communication institutionnelle et rôle de la MUGEF-CI dans le développement social durable : vers une couverture santé équitable et pérenne des fonctionnaires et agents de l'État ivoirien
9. **Tiémoko Euloge Konan ZERBO, Katcha Richmond KOUACOU** 261-277
Les jeunes dans le jeu politique ivoirien : militants supplétifs consentants ou bétail électoral ?

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

10. **Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN, Logbou Kouso Marie Flora GOSSAN** 145-162
Sexualité, domination et colonisation : images et imaginaires raciaux et sexués dans les colonies africaines (début du XV^e siècle-milieu du XX^e siècle)
11. **Kouadio Alexandre DJAMALA, A. Bérénice-Carel TANO, Kpassigué Gilbert KONE** 163-176
Les dispositifs idéologiques de la « mort » et le contrôle social des « vivants » en pays wan et mona
12. **Fanta Dada PETEL** 199-211
Vendre du lait au péril de sa sécurité : les défis majeurs des productrices Mbororo face aux violences de genre

Philosophie

13. **Jean-Baptiste KOFFI** 177-189
L'épistémologie canguilhemienne : penser la norme du vivant

14. Bazoumana SANOGO

190-198

La raison d'état face aux droits du migrant international à partir d'Hannah Arendt

Anthropologie et sociologie

15. Tanyo Boniface KONE, N'Zué KONAN

212-225

Inégalités socio-spatiales dans l'accès aux services de santé publics dans le district sanitaire de Bouaké nord-ouest : l'ancrage de la médecine traditionnelle dans l'accès aux soins

16. Ibrahima Alamako KEITA, Lanfia KABA, Aboubacar 1 SYLLA

226-245

Feux de brousse et conséquences sur les écosystèmes de la commune rurale de de Gbérédou Baranama en Guinée

Sciences de l'éducation

17. Moussa Fadiala BOCOUM

246-260

Dynamiques et enjeux de la gestion de la Faya et du mont mandingue, massifs forestiers classés au Mali

,

**Sexualité, domination et colonisation :
images et imaginaires raciaux et sexués dans les colonies africaines
(début du XV^e siècle-milieu du XX^e siècle)**

**Sexuality, Domination and Colonisation:
Racial and Gendered Images and Imaginaries in the African Colonies
(early 15th century–mid-20th century)**

Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN

Maître-Assistant

Enseignant-chercheur en histoire médiévale

Département d'histoire

Université Alassane Ouattara, Bouaké

bilestonekouamenan@uao.edu.ci / bilestonek@yahoo.fr

Logbou Kouso Marie Flora GOSSAN

Assistante

Enseignant-chercheur en histoire médiévale

Département d'histoire

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan

gossanfl@gmail.com

Résumé

La domination sexuelle, dans les espaces colonisés d'Afrique, fut un long processus d'asservissement produisant des imaginaires complexes qui, entre exotisme et érotisme, se nourrissent d'une véritable fascination et répulsion pour les corps racisés. Si les imaginaires sexuels coloniaux ont façonné les mentalités des sociétés occidentales, ils ont aussi conditionné celles des dominé.e.s. De la sorte, la domination a produit des images et des imaginaires des corps « indigènes » présentés comme « naturellement » offerts aux explorateurs, aux voyageurs et aux colonisateurs. Il convient alors de se demander comment la « race » a-t-elle constitué le cœur de l'organisation de l'ordre sexuel et de ses représentations. L'objectif de cette contribution est d'expliquer que dans les colonies africaines, la domination sexuelle s'est appuyée sur des systèmes objectivement ségrégationnistes, qu'ils soient légaux ou sociaux. La confrontation de l'objet sexualité à l'histoire de la domination se fera par l'analyse des images et des imaginaires raciaux et sexués, la dimension iconographique devenant depuis les XV^e et XVI^e siècles un instrument européen des représentations de l'« Autre » et mettant en lumière des rapports concrets et symboliques de pouvoir.

Mots clés : colonisation, images, imaginaires, race, sexualité

Abstract

Sexual domination in colonised Africa was a long process of enslavement that produced complex imaginary images of exoticism and eroticism, fed by a genuine fascination and repulsion for racialised bodies. While colonial sexual imagery has shaped the mentalities of Western societies, it has also conditioned those of the dominated. In this way, domination produced images and imaginaries of 'indigenous' bodies presented as 'naturally' available to explorers, travellers and colonisers. So we need to ask how 'race' came to form the core of the organisation of the sexual order and its representations. The aim of this paper is to explain that in the African colonies, sexual domination was based on objectively segregationist systems, whether legal or social. The confrontation of the object of sexuality with the history of domination will be carried out through the analysis of racial and gendered images and imaginaries, with the iconographic dimension becoming, since the fifteenth and sixteenth centuries, a European instrument of representations of the 'Other' and shedding light on concrete and symbolic relations of power.

Key words : Colonisation, Images, Imaginaries, Race, Sexuality

Introduction

À partir du XV^e siècle, les textes et images qui donnent à voir le continent africain et ses habitants dans sa totalité abondent. Une constante s'observe : sexualité, domination et colonies sont trois thèmes qui se croisent et s'enchevêtrent depuis le tournant de ce siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle. Un examen de l'histoire de la race et l'histoire coloniale montre également, et sans ambiguïté, que les représentations du corps des Africain.e.s diffusées dans les écrits et les iconographies dépeignent les populations africaines comme soumises à leurs passions et à leurs instincts sexuels (P. Blanchard, 2018 ; D. Peiretti-Courtis, 2016). Et les raciologues du XIX^e siècle de s'évertuer à montrer, par des argumentaires scientifiques, que l'hypersexualité caractérise les êtres humains de la race noire (P. Blanchard, 2018 : 26).

Cet article permet de réfléchir à la façon dont, dans les espaces colonisés d'Afrique, la domination sexuelle participe d'un long processus d'asservissement produisant des imaginaires complexes qui, entre exotisme¹ et érotisme, se nourrissent d'une véritable fascination et répulsion pour les corps racisés. Ce travail de recherche est à la croisée de plusieurs courants historiographiques autour du concept de l'intersectionnalité² apparu dans le champ des sciences sociales et humaines à la fin des années 1980, mais aussi de l'histoire du corps et du genre ainsi que l'histoire de la race et l'histoire coloniale. Des recherches sur la race et le sexe dans les rapports de domination ont été menées par bien des chercheurs. Toutefois, cette étude s'inscrit particulièrement dans le champ historiographique des travaux de l'historienne et anthropologue A. L. Stoler (1995) et la sociologue C. Guillaumin (1992), dans la mesure où leurs réflexions mettent en lumière l'articulation des questions sexuelles et raciales dans les colonies africaines, depuis la découverte des côtes africaines, en 1482 par les Portugais conduits par l'infant Henri le Navigateur, jusqu'à la fin de la colonisation en Afrique. Étant donné que la sexualité et ses représentations sont un enjeu majeur de la domination, l'étude a pour spécificité de montrer comment la domination a produit des images et des imaginaires des corps « indigènes » qui excitent autant qu'ils effraient, présentés comme « naturellement » offerts aux explorateurs, aux voyageurs et aux colonisateurs.

¹ En France, la notion d'exotisme signifie, dans l'œuvre de François Rabelais, en 1552, un « *mélange intime d'émerveillement et de déception* » (P. Blanchard, 2018, p. 55).

² L'intersectionnalité étudie les formes de domination, d'oppression et de discrimination, non pas séparément, mais dans les liens qui se nouent entre elles, en partant du principe que les différenciations sociales comme le genre, la race, la classe, la couleur, la nation, la religion, la génération, la sexualité, le handicap, la santé mentale, ou l'orientation sexuelle ne sont pas cloisonnées, ou encore que les rapports de domination entre catégories sociales ne peuvent pas être entièrement expliqués s'ils sont étudiés séparément les uns des autres. Cf. « « Racisé », « privilège blanc », « intersectionnalité » : le lexique pour comprendre le débat autour des réunions non mixtes », Le Monde.fr, 31 mars 2021, https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2021/03/31/racise-privilege-blanc-intersectionnalite-le-lexique-pour-comprendre-le-debat-autour-des-reunions-non-mixtes_6075153_4355770.html (consulté le 12/03/2025)

Pour confronter l'objet sexualité à l'histoire de la domination, l'analyse se fera sur la base des images et des imaginaires raciaux et sexués, compte tenu du fait que les productions iconographiques (carte marine, peinture, sculpture, gravure, dessin de presse, affiche, photographie, carte postale, médaille, etc.) deviennent depuis les XV^e et XVI^e siècles un instrument européen des représentations de l'« Autre » et mettent en lumière des rapports concrets et symboliques de pouvoir.

On s'appliquera à montrer, dans un premier temps, comment, du début du XV^e siècle à la fin du XVIII^e siècle, dans les représentations figurées et les imaginaires européens, l'hypersexualité est caractéristique du corps noir qui excite et suscite à la fois admiration et sidération. On analysera, dans un second temps, le changement de paradigme qui s'opère à partir du début du XIX^e siècle.

1. Début XV^e siècle-fin XVIII^e siècle, temps d'une admiration et d'une sidération pour les peuples « exotiques » et leur corporalité

1.1 Un corps noir qui excite autant qu'il effraie

À propos d'une attaque surprise lancée par les explorateurs portugais sur les côtes de l'Afrique, en 1453, le chroniqueur du roi portugais Gomes Eanes de Zurara (1994 : 64) raconte : « *Et revenant vers la mer, ils ne cheminèrent pas longtemps sans voir un homme nu qui suivait un chameau et tenait deux sagaies à la main. Les nôtres se mirent à sa poursuite* ». Dans son récit des *Voyages en Afrique noire (1455 et 1456)*, le Vénitien Alvise Ca'da Mosto (1432-1483) (2003 : 36), explorant les côtes ouest africaines, précisément la Sénégalie qui correspondait approximativement aux bassins des fleuves Sénégal et Gambie, remarque que « *les Noirs vont toujours nus, sauf quelques-uns qui s'affublent de peaux de chèvre devant et derrière* ». À la fin janvier 1498, Vasco de Gama, dans le journal de son premier voyage (1497-1498), fait également une description de ce qu'il put observer sur la côte orientale de l'Afrique, à la hauteur du Mozambique actuel. Il note que les indigènes vont nus, portant « *un petit pagne de coton dont il se couvre les parties naturelles* » (B. Lévy, 2015 : 9 ; P. Blanchard, 2018 : 71).

En plus de lire ces récits de voyages, les Européens avaient été habitués assez tôt à voir des corps dénudés du Noir dans les représentations iconographiques des Africains dans les arts européens. Les illustrations de cartes marines en sont des exemples parmi tant d'autres. Ainsi, celles du Portugais Bartolomeu Diaz (Barthélemy Diaz en écriture francisée) à sa découverte de la pointe du continent noir, en 1488, baptisé plus tard Cap de Bonne Espérance, représentant les habitants, des pasteurs aborigènes du groupe khoisan (fig. 1).³ S'inscrivent dans le même ordre, celles aussi de Guillaume

³ Le mot "khoisan" désigne les peuples "Khoïkhoï", traditionnellement des éleveurs, et les "San", des chasseurs-cueilleurs. Ce terme sert à désigner conjointement deux groupes ethniques autochtones d'Afrique australe qui partagent des caractéristiques génétiques et linguistiques les distinguant des populations bantoues aujourd'hui majoritaires dans la région.

Le Testu, explorateur cosmographe, montrant des scènes de chasse et de bataille en Mauritanie en 1556 (fig. 2). Dans ces exemples, l'iconographie laisse voir des corps qui se caractérisent par la noirceur de leur peau et leur nudité.



Fig. 1 : Habitants du Cap de Bonne Espérance, Gravure, Bibliothèque nationale des Pays-Bas, Barthélemy Diaz, 1488.



Fig. 2 : Scènes de chasse et de bataille en Mauritanie, Cosmographie universelle, Le Havre, Guillaume Le Testu, 1556.

Chez les premiers Européens débarqués sur les côtes de l'Afrique, le corps de cet « Autre » noir semble n'avoir pas suscité un réel dégoût ni de la distance, mais plutôt de la curiosité, l'étonnement, l'admiration, la fascination. Certes, aux Européens, la nudité du Noir paraissait relevée de l'innocence, mais elle était perçue aussi comme la marque de l'inhumanité. Quelque forme que prennent les images, donc, le corps de l'Africain est nu ou quasi nu, la peau brune ou noire. Cette couleur de peau servit, au Moyen Âge, de terminologie spécifique pour désigner les populations

d'Afrique, du Moyen-Orient, de même que les Musulmans d'Espagne (M. Pastoureau, 2008).⁴ Et plus le corps est foncé, plus la nudité est mise en avant et, avec elle, le sentiment de liberté sexuelle.

Dans l'imaginaire médiévale occidentale, jusqu'au XVI^e siècle, la couleur noire de peau soulignait l'impudeur et la fausseté d'une race présumée maudite et moralement pervertie.⁵ Une croyance fondée sur l'antique malédiction biblique du récit de Genèse (9, 20-27) que s'appropriait la chrétienté occidentale pour tenter de définir la nature des Noirs (P. Charles, 2025 : 721-739). Cette race qui avait conquis l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et l'Espagne pour y imposer l'Islam, une religion jugée hérétique par l'institution ecclésiastique européenne. Sauvagerie et absence de raison, opacité et féminité déterminaient, donc, pour l'Européen du Moyen Âge, l'homme noir qui n'avait, de la sorte, finalement aucun attrait (P. Blanchard, 2018 : 48).

Ces images et imaginaires étaient projetés sur l'ensemble du monde des Noirs, bien que les populations subsahariennes fussent restées peu visibles jusqu'à l'installation de négociants français dans l'embouchure du fleuve Sénégal à partir de 1630. Selon les images de l'époque, aucun tabou ne limite la sexualité aux colonies. Même l'enfance n'y échappe, comme en témoigne une gravure (fig. 3) du gaveur Théodore de Bry (1528-1598), illustrant le navigateur néerlandais de la fin du XVI^e siècle, Sebalt de Weert (1567-1603) qui accosta en Guinée en novembre 1598. Cette figure présente un exemple typique d'image exhibant des jeunes filles non-pubères dans des mises en scène fortement sexualisées.



Fig. 3 : Le capitaine néerlandais Sebalt de Weert accostant en Guinée, gravure signée Théodore de Bry, dans idem, *Historia Americae sive Novi Orbis (Histoire de l'Amérique ou du Nouveau Monde)*, édité par M. Meriani [Francfort, Allemagne], 1634.

⁴ Comme base de données, voir <https://www.dwds.de/> (entrée *Maure*), <http://www.atilf.fr/dmf/> (entrée *Maure*), <https://www.oed.com/> (entrée *Maure*), <https://www.cnrtl.fr/etymologie/maure> (entrée *Maure*), (consulté le 22/03/2025).

⁵ L'adjectif noir remonte, semble-t-il, aux origines même du langage. Le noir évoque la terreur, les ténèbres, l'obscurité, la tristesse, le malheur ; il signifie méchant, mauvais, impur, tout ce qui est contraire au bien, mais aussi au blanc qui, lui, renvoie à la lumière, à tout ce qui est pur, juste, parfait.

Il n'y a donc pas de limite aux fantasmes projetés sur les populations. Dans cette image illustrative, le corps de l'« Autre » est placé en dehors du champ licite des normes européennes de protection de l'intimité. À y voir de près, il est plus proche de l'animal et du monstre que de l'humain et il est mis en rapport avec la nature qu'avec la civilisation. Innocence et dépravations multiples se conjuguent, en somme, dans le corps du Noir, de sorte à le projeter comme un corps qui effraie autant qu'il excite.

1.2 Le corps du Noir, fantasme de l'imaginaire africain européen et symbole de dépravations multiples

Dans ses photographies érotiques de l'époque coloniale prises entre 1888 et 1923 et véhiculées à travers des cartes postales, le photographe français Edmond Fortier a su concevoir des images qui font référence aux fantasmes de l'imaginaire africain européen. Les seins y sont mis en évidence, dans un processus de création de l'érotisme chez l'indigène (voir fig. 4, 5, 6). Toute chose qui invite l'Européen au rêve et témoigne d'un enchantement pour les peuples « exotiques » et leur corporalité, même du désir et de l'amusement.



Fig. 4, 5, 6 : Cartes postales, in Edmond FORTIER et les corps des femmes africaines, <https://edmondfortier.org.br/fr/edmond-fortier-et-les-corps-des-femmes-africaines/#p236> (consulté le 22/03/2025).

Et qu'il s'agisse de la *Congai* (Fig. 18) ou de la *Mauresque*,⁶ comme l'a montré G. Boëtsch (1993, 2006), la mise en scène érotisée des corps de l'altérité féminine répond, à vrai dire, aux phantasmes de l'Occident en matière d'exhibition des corps et de domination sur l'Afrique et ses femmes (Fig. 7, 8, 9, 10).



Fig. 7 et 8 : Cartes postales de jeunes mauresques d'Algérie et de Maroc, circa 1900, in G. Boëtsch, 2006, p. 85, 89.

⁶ Si la métisse est issue de parents appartenant à des groupes ethniques différents, le maure ou la mauresque découle de l'union entre un parent blanc et parent noir. La *Congai*, quant à elle, est la compagne indigène d'un Européen.

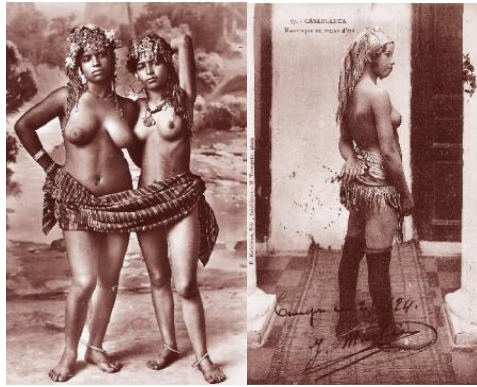


Fig. 9 et 10 : Cartes postales de jeunes mauresques de Casablanca, circa 1900, in G. Boëtsch, 2006, p. 92, 95.

Ainsi projetées, les femmes « indigènes » sont revêtues d'une innocence sexuelle qui est supposée les conduire au « péché » ou à une dépravation sexuelle congénitalement liée à la race noire. Autant dire que dans pareil contexte, se construit davantage la position conquérante et dominante érotisée, à la fois du maître et du colonisateur, comme en témoignent ces images de l'époque coloniale.

Toutes ces constructions reflètent l'arrière-plan mental des Européens aussi bien laïcs que missionnaires qui, au contact de l'Afrique, sont sensibles à des codes de comportement qui leur paraissent licencieux. Il s'agit, notamment, des pratiques sexuelles variées, des relations hors mariage, des liaisons incestueuses, de la polygamie, de la répudiation. Autant de sexualité dont la finalité n'est pas la reproduction, selon l'institution ecclésiastique européenne.

Ici, les représentations européennes de la sexualité, qu'elles soient réelles ou supposées, des peuples autochtones jouent un rôle essentiel tant dans la fabrication corporelle d'un « Autre » lointain que dans celle de son identité. Qu'elles participent de la fascination ou de la répulsion, ces représentations modèlent une altérité exotique et désirable, mais également bestiale et amoral, selon leur conformité avec les normes sexuelles prônées par le christianisme (P. Blanchard, 2018 : 69).

Ainsi le Noir d'Afrique est décrit naturellement concupiscent, à l'appétit sexuel immodéré, soutenu par un développement anormal des organes de la reproduction, comme en atteste le stéréotype encore actuel du pénis surdimensionné des Africains, thématique si bien développée par S. Bilé (2005), et D. Peiretti-Courtis (2016) dans ses analyses du corps noir dans l'imaginaire médical français entre 1800 et 1950 (fig. 11, 12, 13).

L'explorateur Richard Jobson, dans son *Témoignage sur la traite entre 1620 et 1623*, décrit les hommes mandingues de l'Afrique de l'Ouest comme étant « *pourvus d'un sexe tellement démesurément long qu'en fin de compte il devient encombrant* » (Cf. Dominic Thomas, dans P. Blanchard, 2018 : 149).

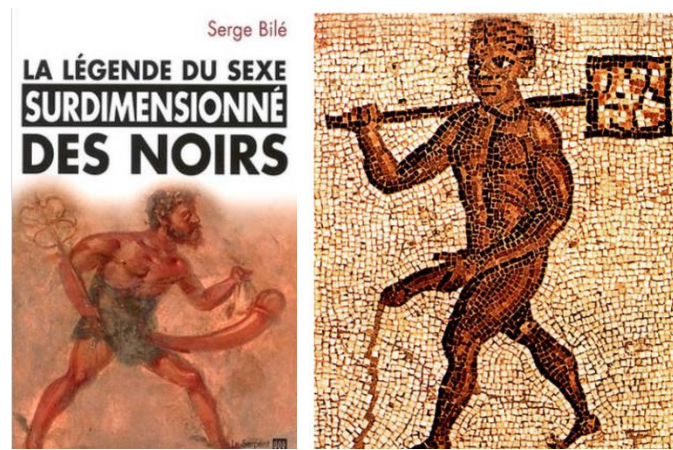


Fig. 11 : Page de couverture du livre de Serges Bilé (2005).

Fig. 12 : Sexe surdimensionné d'un esclave noir employé aux bains romains. Cf. S. Bilé, 2005, p. 103.

La stéatopygie, renvoyant au postérieur exubérant de la femme en forme de tablier (fig. 13), s'inscrit dans des argumentaires scientifiques selon lesquelles les femmes du sud de l'Afrique (les hottentotes et les Boschimanes⁷) seraient dotées de cette particularité raciale. Un exemple typique est celui de Sarah Baartman (ca. 1790 - 1815), dite la Vénus Hottentote (fig. 14), capturée en Afrique du Sud, exhibée comme phénomène de foire à Paris et à Londres entre 1810 et 1815, puis contrainte à la prostitution en France. Après sa mort à l'âge de 25 ans, ses organes génitaux ont été prélevés et un moulage en plâtre de son corps ainsi que son squelette ont été exposés au Musée national de l'histoire de l'Homme à Paris, jusqu'en 1976 (fig. 15). Elle fut étudiée comme spécimen de "Femme de race Bôchismann" en 1815 par Georges Cuvier (1769-1832), lequel en déduisit des théories sur l'infériorité de certaines races humaines.

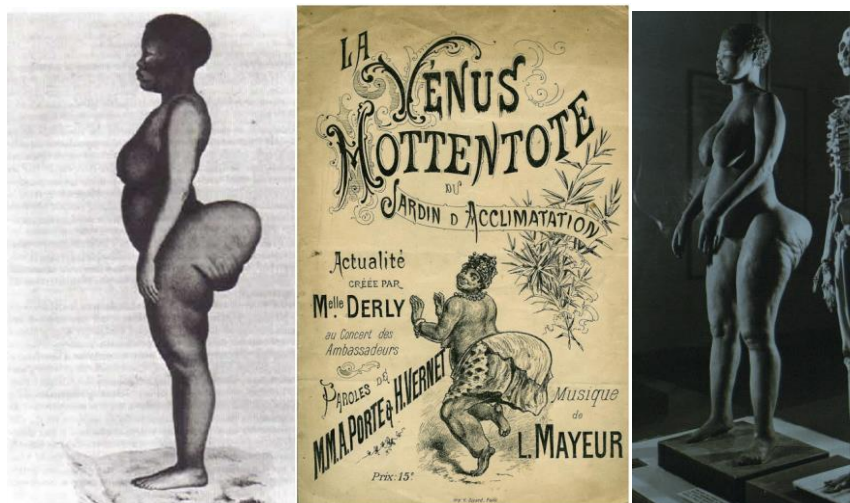


Fig. 13 : La vénus au postérieur sidérant : une femme de race Boschimane du sud du continent africain, vue de profil, 1824, Museum d'Histoire Naturelle, Paris.

Fig. 14 : La Vénus Hottentote exposée au jardin d'acclimatation, à Paris

Fig. 15 : Moulage en plâtre du corps de la Vénus et son squelette exposés au Musée national de l'histoire de l'Homme à Paris (jusqu'en 1976).

⁷ Appartiennent au peuple Khoïsan actuel présent en Afrique du Sud, en Namibie et au Bostwana.

Les analyses de Georges Cuvier médecin, anatomiste et paléontologue célèbre, qui s'imposent dans la pensée savante française et européenne jusque dans les premières décennies du XX^e siècle, soutiennent même l'idée d'une hypertrophie des lèvres génitales chez ces femmes (D. Peiretti-Courtis, 2016). Selon Georges Cuvier, en effet, le tablier de la Vénus hottentote n'est pas un organe particulier, mais qu'il est simplement un développement des nymphes qui renvoient aux replis membraneux placés de chaque côté de l'orifice vaginal sous les grandes lèvres. Dans les mentalités européennes d'alors, le sexe noir démesurément long de l'homme s'accommoderait d'un vagin correspondant chez la femme noire.

L'appareil génital supposé hypertrophié du Noir, et donc anormal et divergent de la norme blanche, apparaît comme un caractère racial spécifique à l'homme noir. Dans cette même logique, contrairement aux femmes blanches qui doivent nécessairement incarner l'exemplarité sexuelle et morale de la colonie, les femmes noires sont aussi affublées d'attributs sexuels outre mesure, de plaisirs charnels inouïs et d'une hypersexualité. Et au féminin comme au masculin, les comportements sexuels des Noirs sont inscrits dans une inversion des valeurs, des normes, et des rôles genrés constituant la morale sexuelle et religieuse européenne. Ce, d'autant plus que l'existence de ces femmes « Autres » toujours vues comme faciles, lascives, lubriques, perverses et donc forcément insatiables permet de construire, en miroir, l'image de l'épouse blanche, perçue comme idéale, pudique et chaste, réduite à une sexualité purement reproductive (P. Blanchard, 2018 : 20).

En projetant une décadence morale et sexuelle, cette représentation européenne de la sexualité du Noir promeut, en miroir, une moralité sexuelle et des principes européens qui visent à établir la supériorité des Blancs. L'homme blanc est, par conséquent, invité à éviter de s'adonner à de telles relations sexuelles jugées déviantes au sein des colonies alors en construction. Toute chose qui, par ricochet, induit l'interdiction de relations sexuelles interraciales.

Toutefois, en dépit des préjugés raciaux, assez tôt, des unions interraciales furent contractées dans des contextes coloniaux divers. Dans les comptoirs portugais au Sénégal, par exemple, pour autant qu'on puisse l'observer et certainement par une nécessité pragmatique, les colonisateurs se sont unis aux femmes noires, mais de rang social élevé, afin de réaliser auprès d'elles un apprentissage de la culture et un succès commercial. À partir du XV^e siècle, notamment, les Portugais présents sur l'île de Gorée depuis 1444 donnaient à ces femmes noires issues des îles et îlots côtiers de Sénégalie, le nom *signare* (qui dérive du mot *Senhora*) qui désigne des femmes de rang social élevé et issues de la classe possédante. Selon ce qui était cru, ces femmes seraient envoûtantes, leurs charmes séduisant les militaires et les employés des compagnies marchandes. Les récits ne les présentent pas dénudées, mais revêtues de vêtements somptueux et de bijoux (G. Vial, 2020) (Fig. 16, 17).

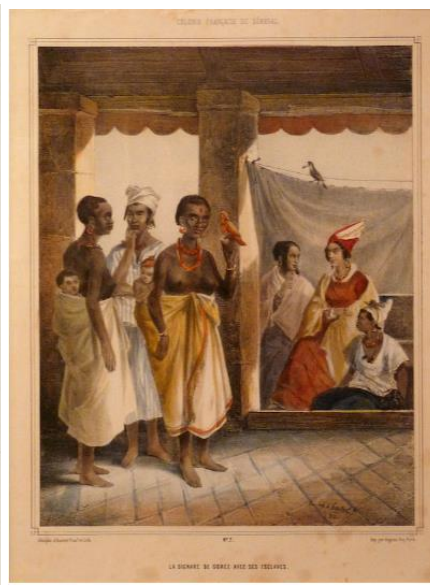


Fig. 16 : « Négresse de qualité de l'Isle St Louis dans le Sénégal, accompagnée de son Esclave », Labrousse et Jacques Grasset de Saint-Sauveur, 1797. Los Angeles County Museum of Art.

Fig. 17 : « La signare de Gorée avec ses esclaves », gravure polychrome d'Adolphe d'Hastrel (†1874). Musée de la Compagnie des Indes. Cf. (G. Vial, 2020).

Pour les autorités commerciales et coloniales, les relations sexuelles interraciales ont pour vocation de servir leurs intérêts propres. Elles pourvoient à leurs besoins matériels et sexuel ; elles favorisent un apprentissage des langues et des coutumes locales nécessaires à une diplomatie réussie et à un développement durable des rapports commerciaux. Ce faisant, l'implantation durable des Européens dans les territoires d'Afrique éloignés des métropoles coloniales devenait inévitable. Les *Signare* étaient, en somme, des concubines « temporaires » jouant le rôle d'interprètes, autant que les indispensables médiatrices des tractations financières et économiques que les agents des sociétés commerciales européennes négociaient avec les communautés locales.

Tout compte fait, si l'ensemble de ces images et imaginaires du début du XV^e siècle à la fin du XVIII^e siècle fit osciller les colonisateurs entre admiration et sidération pour les Africains noirs et leur corporalité, un basculement semble, cependant, se produire dans la première moitié du XIX^e siècle.

2. Un changement de paradigme à partir du début du XIX^e siècle

2.1 La hantise du métis et la racialisation de la sexualité dans les colonies

L'un des faits majeurs qui explique cet état de fait est l'émergence du racisme scientifique. En effet, le préjugé de couleur qui, jusque-là, participait à la fois de l'émerveillement et de la sidération, se transforme au tournant des siècles XVIII^e et XIX^e en raciologie.⁸ À cette époque, la race devient le facteur explicatif de toutes les divergences physiques et mentales entre les peuples, soutenues par

⁸ Terme désignant l'étude des races humaines dans les sciences médicales et anthropologiques aux XIX^e et XX^e siècles.

des argumentaires scientifiques européens. À l'instar de celles de Georges Cuvier, les études raciologiques sur les peuples africains, portées par les sciences médicales, n'ont nul autre but que de légitimer la domination de la race blanche sur toute autre race (D. Peiretti-Courtis, 2016).

Les caractéristiques physiques sus évoquées – l'hypertrophie fessière et génitale du noir africain –, font même écho à l'idée de dégénérescence présente dans les mentalités depuis la fin du XVII^e siècle. Les relations sexuelles entre Noirs et Blancs sont frappées de dégénérescence. L'idée sous-jacente est que les mariages mixtes altèrent la constitution physique jugée supérieure, des Blancs. De même, les enfants qui en découlent sont pensés stériles ou détenant une fécondité très faible, comme on le supposait pour les mulâtres. Ainsi, en 1781, Thomas Jefferson recommandait de ne pas « *altérer par le mélange des "races" la dignité et la beauté de l'espèce humaine* » (cf. G. Boëtsch, 2018 : 88). Il prônait ainsi l'idée de dégradation morale, de décivilisation et de déshumanisation rattachée aux métis et aux relations interraciales.

Par ailleurs, l'intimité sexuelle avec les indigènes, selon la notion de la dégénérescence, était supposée mettre en mal l'intégrité socioculturelle de la race blanche, consécutive au séjour prolongé des Européens dans les colonies. On soupçonne une déculturation et un « ensauvagement » du colonisateur (G. Havard, 2008 : 57-74), tant il était cru que les arrangements domestiques contractés avec les colonisées peuvent générer une « contamination » morale et culturelle, perçue comme dangereuse à bien des égards.

Au-delà des questions d'adaptation de l'Européen et de l'assimilation de l'indigène, c'est la menace de la distance sociale et sexuelle entre gouvernants et gouvernés qui fut crainte. Une distance, selon les imaginaires européens, si nécessaire à l'affirmation de la supériorité raciale et nationale des colonisateurs sur les colonisés (G. Boëtsch, 2018 : 85-88).

Ces constructions identitaires et idéologiques de catégories de colonisateurs blancs et de colonisés noirs ont conduit, au début du XIX^e siècle, au classement de l'humanité en catégories raciales. L'implication directe de pareille configuration est l'interdiction absolue du métissage, dans le but d'éviter tout abâtardissement et souillure de la « race supérieure », celle blanche notamment, qu'occasionnerait le mélange des « races ». « Déracinés nuisibles », « Déclassés dangereux pour l'ordre sexuel, moral et racial des colonies ; parce que réputés concentrer les défauts des deux races dont ils sont issus, les métis sont alors pensés comme autant de “souillures” morales et “raciales” susceptibles de précipiter la dégénérescence et la déchéance de l'homme blanc » (P. Blanchard, 2018 : 242). La couleur noire ne devait pas corrompre la pureté du sang blanc. La sexualité blanche, jugée respectable, ne devait pas non plus se compromettre avec une sexualité noire, perçue comme étant dangereuse et menaçante.

Dans cette taxonomie, si les relations sexuelles avec les femmes noires étaient perçues comme une menace contre l'identité masculine européenne, un site de corruption de son caractère, celles entre hommes noirs et femmes blanches participaient de l'ordre de l'impensable et de l'interdit moral et légal. La protection des femmes blanches des hommes « Autres » dut alors nécessiter de recourir à des mesures extrêmement violentes contre ceux qui avaient osé regarder ou toucher la femme du dominant. C'était un acte socialement et sexuellement transgressif, un crime puni par le fouet, le lynchage ou l'exécution publique (fig. 18, 19). Celui qui déroge à l'interdit de la chair féminine blanche était aussi par la castration. Parce que le corps de la femme blanche a subi une « profanation » par un organe noir pensé hypertrophié, la castration participe de la volonté de l'homme blanc de nier et d'ôter au fautif ce qui fonde sa virilité et son identité dans l'ordre sexuel et racial : son pénis. C'est l'ère de la criminalisation de la sexualité interracial suite aux politiques adoptées par les autorités coloniales.



Fig. 18 et 19 : Châtiment des quatre piquets, 1849. Cf. P. Blanchard, 2018, p. 163.

Durcir les législations contre la multiplication des unions mixtes a également impliqué de nier ou d'occulter l'existence d'enfants métis. En Afrique de l'Ouest pour les Français, en Afrique de l'Est pour les Italiens, au Congo pour les Belges, ces politiques, qu'il est convenu d'appeler biopolitiques⁹ au XX^e siècle, ont pour but de réguler les relations interraciales, tout en restreignant ou proscrivant toute mixité sexuelle dans les métropoles coloniales.

La domination raciale ne doit, donc, se prêter à une quelconque mixité, malgré le fait que l'attrait de la femme africaine continuait d'être prôné à travers des supports visuels qui n'ont cessé de la présenter sous un angle érotique voire pornographique, et ce à outrance. Les images et les imaginaires réussissaient, malgré tout, à construire des figures fantasmatiques des imaginaires

⁹ Le terme biopolitique est un néologisme associé à l'écologie politique. Il est utilisé par Michel Foucault pour identifier une forme d'exercice du pouvoir qui porte, non plus sur les territoires mais sur la vie des individus, sur des populations, le biopouvoir. Cf. O. Marzocca, 2005.

sexualisés. En témoignent la Congaï, la Négrresse, la Doudou (fig. 20), dont la mise en scène érotisée du corps laisse supposer une potentialité sexuelle sans limite des colonisateurs outre-mer ; également des plaisirs charnels inouïs. Autant de projections des « paradis sexuels » accolée à l'Afrique et à la femme africaine coloniale, propre aux XIX^e et XX^e siècles.



Fig. 20 : La Congaï, la Négrresse, la Doudou
«- Hein ! Quelle femme ! Vraiment elle est étonnante !
- Ma foi ! On ne peut pas dire le contraire ! », 1909.
Cf. P. Blanchard, 2018, p. 31.

Une nouvelle dynamique s'amorce, toutefois, à la faveur de la grande guerre, par la volonté des métropoles coloniales de protéger les femmes blanches des hommes « Autres ».

2.2 La Grande Guerre de 1914-1918 et la révolution sexuelle

À la faveur de la Grande Guerre déclenchée en 1914, l'on assiste à un déferlement massif des Africains, venus des empires coloniaux, en Europe entre 1900 et 1913. Ainsi, la France qui fait venir en grand nombre des troupes africaines sur le théâtre des opérations européens, entre 400 000 et 500 000 Africains sur un total de 8 millions de soldats français (fig. 21, 22).



Fig. 21 : Tirailleurs sénégalais sur une carte postale de 1915, <https://www.francetvinfo.fr/> (consulté le 19/02/2025)



Fig. 22 : Troupes africaines dans l'armée française, 1914-1918. Cf. C. O. Petersen, 1915, p. 53.

Après la victoire des alliés, le traité de Versailles de juin 1919 exigeait la démilitarisation et l'occupation de la Rhénanie. 85 000 soldats français, dont environ 20-30 % de gens de couleur

(surtout des Africains et des Marocains), furent chargés d'occuper la Rhénanie. Certes, ces mobilités visaient la défense et la sécurité militaire. Mais, il fut impossible d'empêcher une multiplication des rencontres mixtes et, donc, des métissages, pourtant prohibés en terres coloniales. Du fait que le premier conflit mondial se passe surtout sur le territoire européen, les nations européennes deviennent des épices d'une « révolution sexuelle ».

Face à un tel franchissement de la ligne de couleur, la réaction européenne fut forte. En Allemagne, notamment, à partir de 1919, l'extrême droite nationaliste lance une campagne visant à dénoncer l'occupation française. Une campagne sur fond, toutefois, de racisme puisqu'elle accuse les troupes coloniales, composées particulièrement des tirailleurs sénégalais, de violer les femmes allemandes entre 1919 et 1924 (H.-J. Lüsebrink, 1998). La « Honte noire du Rhin » participe de cette propagande allemande relayée, dès 1920, par l'opinion anglaise (E. Fohr-Prigent, 2001), tout comme le « Fléau noir en Europe » de l'Anglais E. D. Morel qui écrit, en 1920,¹⁰ au sujet de la supposé « horreur sexuelle » des hommes « Autres » :

A SEXUAL HORROR

They have been practising disciples of this culture for the past four years under the tuition of their masters: and among the people they have slaughtered and been slaughtered by, they are now quartered, in time of peace.

They are without their womenkind. Brothels must necessarily be provided for them. They cannot be confined to barracks. They move as conquerors in a subjugated land.

They belong to peoples in whom nature has implanted strong sexual impulses, which, again, conveys no reproach to them. Many of them come from regions where man's existence is one continual fight against destructive natural phenomena by which he is surrounded, and where, lacking in that virility with which nature has endowed him, he would vanish from the face of the earth.

UNE HORREUR SEXUELLE

Ces quatre dernières années, [les Africains] ont été des disciples pratiquants de cette culture sous la tutelle de leurs maîtres ; et maintenant installés parmi les [Européens] qui les ont massacrés et par lesquels ils ont été massacrés, ils sont aujourd'hui en quarantaine, en temps de paix.

Ils n'ont pas de femmes. Il faut nécessairement leur fournir des bordels. Ils ne peuvent être confinés dans des casernes. Ils se déplacent en conquérants sur une terre soumise.

Ils appartiennent à des peuples chez qui la nature a implanté de fortes pulsions sexuelles, ce qui, encore une fois, ne leur fait aucun mal. Beaucoup d'entre eux viennent de régions où l'existence de l'homme est une lutte continuelle contre les phénomènes naturels destructeurs qui l'entourent et où, sans cette virilité dont la nature l'a doté, il disparaîtrait de la surface de la terre.

D. E. Morel, 1920, *The Black Scourge in Europe*, *Maoriland Worker*, vol 11, No. 199, p. 10.

¹⁰ L'article de Morel paraissait en 1920 dans le *Maoriland Worker*, plus tard appelé *The Standard*, qui était l'une des principales revues syndicales néo-zélandaises du début du XX^e siècle, lancée en 1910 par le Syndicat des Tondeurs.

Parallèlement à ces campagnes, les accusations de viols prennent des formes artistiques des plus diverses, dont la médaille de *La honte noire* de Karl Goetz, en 1920, est illustrative (fig. 23).



Fig. 23 : Karl Goetz, 1920, *La honte noire*. Médaille raciste de propagande symbolisant la protestation contre le déploiement de troupes coloniales françaises lors de l'occupation du Rhin et leurs excès sexuels, <https://www.passionmilitaria.com/t172639-medaille-de-karl-goetz> (consulté le 01/04/2025).

Sur le revers « La honte noire » (*Die schwarze Schande*), une femme blanche, allemande, nue et attachée à un poteau surmonté d'un casque français. Le poteau est en quelque sorte un pilori s'apparentant à un gigantesque phallus en érection.¹¹ Sur l'avvers de cette médaille en bronze « L'occupation du Rhin » (*Die Wacht am Rhein*), une tête casquée, la caricature d'un soldat français noir aux traits simiesques, évoquant ainsi le singe. Notons ici le fort prognathisme¹² de l'indigène et sa forte inclinaison faciale qui s'inscrivent pleinement dans le cadre des théories raciales développées dans le courant du XIX^e siècle, mais initiées dès la première moitié du XVIII^e siècle, précisément en 1735, par Carl von Linné qui établit la théorie des différentes races humaines avec une certaine hiérarchie. Les scientifiques pensaient pouvoir ainsi distinguer les “races” humaines en fonction de certaines différences physiques, par exemple la forme de la tête (fig. 24).

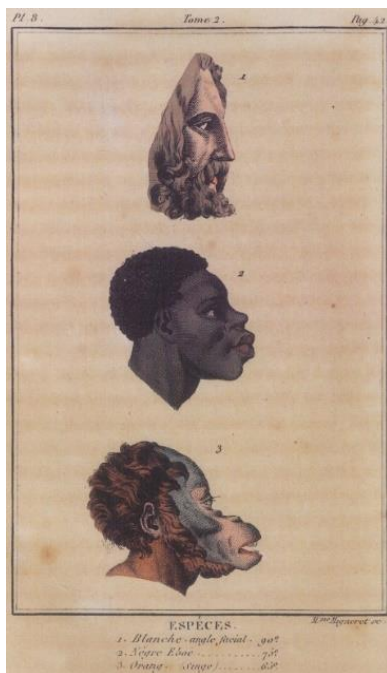


Fig. 24 : Planche comparative des espèces, gravure de Migneret, extrait de l'*Histoire naturelle du genre humain* de Julien-Joseph Virey, 1824, coll. Musée du Quay Branly et Bibliothèque centrale (Paris).

¹¹ Cette médaille existe aussi en argent, avec la stèle en forme de stèle ou de symbole phallique : https://www.cgb.fr/allemande-medaille-de-la-honte-noire-du-rhin-sup.fme_371004.a.html (consulté le 11/01/2025).

¹² Le prognathisme (du latin pro, « avant » et du grec γνάθος, « mâchoire ») est une configuration faciale selon laquelle une ou les deux mâchoires sont projetées en avant par rapport à la « verticale » allant du front au nez.

Une classification hiérarchisée dont le but fut de démontrer la supériorité "indéniable et naturelle" de l'homme blanc.

Conclusion

Du Moyen Âge aux temps actuels, plusieurs siècles de représentations et de constructions culturelles de l'« Autre » se sont écoulés. Les images et les imaginaires raciaux et sexuels soulignant les ardeurs sexuelles des Africain.e.s et l'exubérance de leur anatomie sexuelle ont permis de caricaturer les Noirs d'Afrique comme une race soumise à son corps, à ses passions et à ses instincts. Une race au corps noir réduit à l'animalité et à l'enfance éternelle.

Depuis le XV^e siècle, en conquérant et en colonisateur, le monde occidental s'est posé en dominateur d'une Afrique qui lui a paru à la fois excitante et effrayante, et l'Africaine sursexualisée à la fois comme source de plaisir et de danger. La domination sexuelle s'est appuyée sur l'invention de l'idée de « race » et de pureté de sang, dans laquelle l'homme occidental chrétien est devenu la référence identitaire. Dénudés sur les productions iconographiques et hypersexualisés, les représentations du corps des Noirs révèlent la psychologie du dominant, les traitements imposés aux dominés ainsi que la violence de l'imaginaire exotique, alors même qu'une ligne de couleur et de démarcation considérée naturelle et étanche sépare le Blancs du Noir et que le franchissement de cette ligne est intoléré.

En ce XXI^e siècle, l'Afrique est encore concernée par cette perception d'autrui, car le poids des représentations des hommes et des femmes noir.e.s continue à constituer un obstacle à leur mobilité sociale et à générer d'innombrables injustices.

Références bibliographiques

- BILÉ Serges, 2005, *La légende du sexe surdimensionné des Noirs*, Maroc, Le Serpent à plumes.
- BLANCHARD Pascal et al. (dir.), 2018, *Sexe, race et colonies*, Paris, La Découverte.
- BOËTSCH Gilles, 2018, « De la désirabilité de l'« Autre » à la hantise du métissage », in Pascal BLANCHARD et al. (dir.), *Sexe, race et colonies*, Paris, La Découverte, p. 85-89.
- BOËTSCH Gilles, 2006, « Corps mauresques », *Écrire le corps*, N° 1, p. 83-98.
- BOËTSCH Gilles, 1993, « La Mauresque aux seins nus : l'imaginaire érotique colonial dans la carte postale », in Pascal BLANCHARD, Armelle CHATELLIER (dir.), *Images et colonies (1880-1962)*, Paris, Syros, 93-96.
- CA' DA MOSTO Alvisé, 2003, *Voyages en Afrique Noire (1455 et 1456)*, relation traduite et présentée par Frédérique Verrier, Paris, Chandeigne, Librairie Portugaise, " Collection Magellane ", 2e éd.
- CHARLES Pierre, 2025, « Les noirs, fils de Cham le maudit », *Nouvelle revue théologique*, vol. 55, No 10, p. 721-739, <https://www.nrt.be/fr/articles/les-noirs-fils-de-cham-le-maudit-2280> (consulté le 15/02/2025).
- FOHR-PRIGENT Estelle, 2001, « La « Honte Noire ». Racisme et propagande allemande après la Première Guerre mondiale », *Relations internationales*, No. 106, p. 166-177.
- GUILLAUMIN Caulette, 1992, *Sexe, Race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, paris, Côté-femmes.

- HAVARD Gilles, 2008, « Virilité et ensauvagement : Le corps du coureur de bois (XVII^e et XVIII^e s. », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, No. 27, p. 57-74.
- LÉVY Bertrand, 2015, « Exotisme, identité et altérité dans la relation du premier voyage aux Indes de Vasco de Gama (1497-1499) ». In: *Le Verger*, vol. 8, p. 1-14.
- LÜSEBRINK Hans-Jürgen, 1998, « Les tirailleurs sénégalais et l'anthropologie coloniale. Un litige franco-allemand aux lendemains de la Première Guerre mondiale », *Éthiopiques, Revue trimestrielle de culture négro-africaine*, n° spécial 3-4, 1988, p. 106-123.
- MARZOCCA Ottavio, 2005, « Biopouvoir, biopolitique, politique. Déclinaisons italiennes », Communication présentée au Colloque International « Le politique vue avec Foucault », Science Po, CIR, Paris, 7-8 janvier 2005, http://www.biopolitica.cl/docs/Marzocca_Biopolitique.doc (consulté le 10/01/2025).
- MOREL Edmund Dene, 1920, « *The Black Scourge in Europe* », *Maoriland Worker*, vol 11, No. 199, p. 10, <https://paperspast.natlib.govt.nz/newspapers/MW19201006.2.37> (consulté le 19/02/2025).
- PASTOUREAU Michel, 2008, *Noir. Histoire d'une couleur*, Paris, Seuil.
- PEIRETTI-COURTIS Delphine, 2016, « Quand le sexe incarne la race : le corps noir dans l'imaginaire médical français (1800-1950) », *Les Cahiers de Framespa*, vol. 22, <http://journals.openedition.org/framespa/4021> (consulté le 15/02/2025).
- PETERSEN Carl Olof, 1915, « Frankreichs Kulturpioniere », *Simplicissimus*, No. 5, p. 53.
- STOLER Ann Laura, 1995, *Race and the Education of Desire: Foucault's History of Sexuality and the Colonial Order of Things*, Duke University Press, Londres.
- VIAL Guillaume, 2020, « Les signares ont une histoire. Des femmes noires et d'influence (Gorée et St-Louis du Sénégal, XVIII^e-XIX^e s.) », <https://www.afhg.fr/Guillaume-Vial-Les-signares-ont-une-histoire-Des-femmes-noires-et-d-influence#nh2> (consulté le 28/03/2025).
- ZURARA Gomes Eanes de, 1994, *La chronique de Guinée (1453)*, trad. L. Bourdon, éd. Chamdeigne, Paris.

Illustrations

- Fig. 1 : Habitants du Cap de Bonne Espérance, Gravure, Bibliothèque nationale des Pays-Bas, Barthélemy Diaz, 1488.
- Fig. 2 : Scènes de chasse et de bataille en Mauritanie, *Cosmographie universelle*, Le Havre, Guillaume Le Testu, 1556.
- Fig. 3 : Le capitaine néerlandais Sebalt de Weert accostant en Guinée, gravure signée Théodore de Bry, dans idem, *Historia Americae sive Novi Orbis (Histoire de l'Amérique ou du Nouveau Monde)*, édité par M. Meriani [Francfort, Allemagne], 1634.
- Fig. 4, 5, 6 : Cartes postales, in Edmond FORTIER et les corps des femmes africaines, <https://edmondfortier.org.br/fr/edmond-fortier-et-les-corps-des-femmes-africaines/#p236> (consulté le 22/03/2025).
- Fig. 7 et 8 : Cartes postales de jeunes mauresques d'Algérie et de Maroc, circa 1900, in G. Boëtsch, 2006, p. 85, 89.
- Fig. 9 et 10 : Cartes postales de jeunes mauresques de Casablanca, circa 1900, in G. Boëtsch, 2006, p. 92, 95.
- Fig. 11 : Page de couverture du livre de Serges Bilé (2005).
- Fig. 12 : Sexe surdimensionné d'un esclave noir employé aux bains romains. Cf. S. Bilé, 2005, p. 103.
- Fig. 13 : La vénus au postérieur sidérant : une femme de race Boschimane du sud du continent africain, vue de profil, 1824, Museum d'Histoire Naturelle, Paris.
- Fig. 14 : La Vénus Hottentote exposée au jardin d'acclimatation, à Paris.
- Fig. 15 : Moulage en plâtre du corps de la Vénus et son squelette exposés au Musée national de l'histoire de l'Homme à Paris (jusqu'en 1976).

- Fig. 16 : « Négresse de qualité de l'Isle S.t Louis dans le Sénégal, accompagnée de son Esclave », Labrousse et Jacques Grasset de Saint-Sauveur, 1797. Los Angeles County Museum of Art.
- Fig. 17 : « La signare de Gorée avec ses esclaves », gravure polychrome d'Adolphe d'Hastrel (†1874). Musée de la Compagnie des Indes. Cf. (G. Vial, 2020).
- Fig. 18 et 19 : Châtiment des quatre piquets, 1849. Cf. P. Blanchard, 2018, p. 163.
- Fig. 20 : La Congaï, la Négresse, la Doudou
- Fig. 21 : Tirailleurs sénégalais sur une carte postale de 1915, <https://www.francetvinfo.fr/> (consulté le 19/02/2025).
- Fig. 22 : Troupes africaines dans l'armée française, 1914-1918. Cf. C. O. Petersen, 1915, p. 53.
- Fig. 23 : Karl Goetz, 1920, *La honte noire*. Médaille raciste de propagande symbolisant la protestation contre le déploiement de troupes coloniales françaises lors de l'occupation du Rhin et leurs excès sexuels, <https://www.passionmilitaria.com/t172639-medaille-de-karl-goetz> (consulté le 01/04/2025).
- Fig. 24 : Planche comparative des espèces, gravure de Migneret, extrait de l'*Histoire naturelle du genre humain* de Julien-Joseph Virey, 1824, coll. Musée du Quay Branly et Bibliothèque centrale (Paris), (consulté le 11/04/2025).